

Faculté des arts et des sciences
Département de sciences biologiques

Sigle du cours et section	BIO 2703	AUTOMNE 2021
Titre du cours	Stage d'écologie forestière	
Crédits	1	
Horaire	Automne 2021 les vendredis, toute la journée, du 3 sept. au 8 oct.	

Professeur	Jacques Brisson (jacques.brisson@umontreal.ca)
Chef-démo	Audréanne Loiseau (audreanne.loiseau@umontreal.ca)
Téléphone	(514) 566-8935 (cell. Audréanne Loiseau)

ÉVALUATION				
Examens	Pondération	Date	Durée	Salle
A Présence	20 %			
B Devoirs	20 %			
C Examen final à questions courtes	30 %	8 octobre 2021	20 minutes	IRBV
D Identification	30 %	8 octobre 2021	20 minutes	IRBV

- A) Présence au 1^{er} cours obligatoire.** Présence et participation aux cinq autres excursions (20%)
Chaque excursion (excluant le 1er cours sur le campus) représente 4% de la note finale.
- B) Les devoirs hebdomadaires (5)** consistent en courtes questions, en sondages ou en rapports de lectures. Les devoirs devront être remis sur Studium chaque semaine, le mercredi avant 17h00. (4% chacune)
- C) Un examen à réponses courtes** (vrai ou faux, questions à choix multiples, questions à développement mais exigeant réponses courtes), basé sur les explications données sur le terrain et sur l'information contenue dans les lectures obligatoires et livres recommandés. Plus particulièrement, les questions porteront sur les domaines climatiques du Québec (localisation, composition, etc.), les communautés végétales visitées lors du stage, et l'écologie (distribution, habitat, statut successional) des espèces d'arbre (30%).
- D) Identification des arbres - arbustes (15)** à partir de spécimens d'herbier (30%, avec correction négative : bonne réponse 2, non répondu 0, mauvaise réponse -1).

BUT DU COURS

Dans ce cours, le participant :

- (1) apprendra à reconnaître tous les arbres du Québec et les principales communautés forestières du Québec méridional
- (2) comprendra les principaux facteurs environnementaux responsables de ces communautés.

Les objectifs du cours seront atteints grâce à des lectures obligatoires et des excursions sur le terrain.

HORAIRE DÉTAILLÉ

3 septembre

Campus de l'Université de Montréal (9h00, Pavillon Marie-Victorin, D451)

- *Introduction, aperçu biogéographique du Québec (en classe; 9h00 à 10h30)*
- *Végétation urbaine et campus de l'UdeM (forêt du campus; 10h30-15h00)*

10 septembre

Station de biologie des Laurentides (Départ à 9h00, devant entrée principale, Complexe des sciences)

- *Végétation naturelle en forêt mixte et boréale*

17 septembre

Parc d'Oka (Départ à 9h00, devant entrée principale, Complexe des sciences, MIL)

- *Végétation naturelle de la vallée du St-Laurent*

24 septembre

Cap St-Jacques/Bois-de-Saraguay (Départ à 9h00, devant entrée principale, Complexe des sciences)

- *Végétation naturelle de l'île de Montréal*
- *Gestion de sites naturels*

1 octobre

Haut-Saint-Laurent (Départ à 8h00, devant entrée principale, Complexe des sciences)

- *Végétation en milieu agro-forestier*
- *Réserves écologiques du Boisé-des-Muir et du Pin rigide*

8 octobre

Institut de recherche en biologie végétale (9h30 hall d'accueil du Jardin botanique)

- *IRBV, Jardin botanique, Arboretum*
- *Révision, Examen (Questions + identification)*

RÉFÉRENCES ET DOCUMENTATION

- BURNS, R.M. & B.H. HONKALA (coord.). 1990. *Silvics of North America. Agriculture Handbook 654, Forest Service, USDA, Washington, DC.*
www.srs.fs.usda.gov/pubs/misc/ag_654/table_of_contents.htm
- CAUBOUÉ, M. 2007. *Description écologique des forêts du Québec. Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), Collège de Maisonneuve. 314 p. (\$50).*
- COLLECTIF. 2009. *Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. Multimondes. 1510 p. (Chap. 3, p. 165-316 « Écologie forestière »). (\$155); Aussi en format PDF (\$116).*
- FARRAR, J. L. 1996. *Les arbres du Canada. Service canadien des forêts, Ministère des ressources naturelles et Fides (Saint-Laurent, Québec), 502 p. (\$50). NOUVELLE ÉDITION 2017.*
- LEBOEUF, MICHEL. 2016. (2^E ÉD). *Arbres et plantes forestières du Québec et des Maritimes. Éd. Michel Quintin. 416 p. (\$35).*
- WILLIAMS, MICHAEL D. 2008. *Arbres du Québec et de l'Est de l'Amérique du Nord. Guide d'identification. Broquet. 406 p. (\$30). Aussi en format PDF (\$24).*

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>